



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

HMS⁺, un outil performant dédié au monitoring des programmes audiovisuels développé par la HACA

Dans le cadre de l'amélioration de ses outils de régulation, la HACA a développé à l'issue de plusieurs mois de recherche, une nouvelle version de la solution logicielle *Haca Media solutions* dédiée au monitoring des programmes audiovisuels. Cette innovation permet à l'instance de promouvoir de manière significative la qualité de ses outils de régulation d'autant plus que le suivi (ou monitoring) des programmes est pour tout régulateur des médias, une tâche essentielle et incontournable.

Conçue et développée par les experts informatiques de la HACA, la solution *HMS⁺*, enrichie de plusieurs nouvelles fonctionnalités, est un outil performant et modulable qui permet d'assurer de manière rigoureuse le suivi des programmes audiovisuels pour s'assurer notamment du respect par les éditeurs de services de radio et de télévision de leurs obligations prévues dans les cahiers des charges.

Cette innovation revêt un intérêt particulier eu égard à l'importance pour le régulateur de disposer d'un outil performant de monitoring des programmes. Cela renvoie à l'enjeu fondamental que constitue le respect par les opérateurs de leurs obligations pour la réalisation de l'intérêt général dans le domaine de la communication audiovisuelle. Un intérêt évident puisque ces obligations ont trait à des questions aussi importantes que le respect des règles d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion en période normale, comme en période électorale, le respect de principes démocratiques et de droits humains tels que l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations et les stigmatisations, le respect de la présomption d'innocence, le respect de la vie privée et du droit à l'image, la protection du jeune public, la déontologie des programmes et l'honnêteté

de l'information, la promotion de la cohésion et de l'inclusion sociales, la défense des langues nationales, etc.

HMS⁺ apporte plusieurs améliorations

HMS⁺ apporte plusieurs améliorations par rapport à la première version de la solution logicielle *Haca Media Solutions* au niveau notamment de l'optimisation du matériel et de l'espace, de la qualité technique des enregistrements, de la sécurité du système, de la durée de stockage des programmes enregistrés, etc.

Une solution écologique

C'est aussi une solution écologique car plus sobre en matière de consommation énergétique et peut fonctionner via des énergies renouvelables et durables. Les équipes de la HACA sont en train de finaliser les études permettant son utilisation au moyen notamment des énergies solaire et éolienne.

Gain en efficacité

Grâce aux nouvelles possibilités offertes par HMS⁺ le monitoring des programmes gagne en efficacité tout au long du processus : le visionnage, l'extraction, l'analyse, et l'évaluation des programmes après leur diffusion. En permettant des vérifications diligentes et précises, cette solution informatique est susceptible de contribuer aussi à renforcer la transparence et la crédibilité de la régulation auprès des opérateurs de télévision et de radio et auprès des citoyens usagers des médias notamment lorsqu'ils adressent au régulateur des plaintes concernant les programmes.

Un nouveau module dédié aux études

La solution HMS⁺ comprend plusieurs modules fondamentaux dont un nouveau adapté à la réalisation des études.

HMS Pluralisme :

Ce module permet à la HACA d'assurer, dans le cadre de sa mission de garantie du pluralisme d'expression et d'opinion dans les médias audiovisuels, le suivi de l'accès et du temps de parole des personnalités publiques représentant des organisations politiques, syndicales, professionnelles et associatives dans les programmes des radios et des télévisions régulées.

Grâce à cet outil, le régulateur établit les rapports nécessaires à l'élaboration des *relevés du pluralisme*, selon le cadre normatif arrêté par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle.

Les fonctionnalités du module permettent d'assurer le suivi du pluralisme en période normale ainsi que pendant les périodes pré-électorales et électorales.

HMS Acquisition :

Ce module permet l'enregistrement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de l'ensemble des programmes diffusés par les services de radio et de télévision marocains et ce, quels que soient le mode de diffusion ou la localisation géographique des services audiovisuels qui les éditent.

La durée du stockage des programmes radiophoniques, avec accès en ligne, est de 6 ans. Celle des services télévisuels est de 42 mois. Cette durée peut être rallongée avec l'utilisation d'espaces de stockage externe.

HMS Médiathèque

Ce module permet aux utilisateurs habilités, d'accéder à partir de leurs postes de travail, en direct et/ou en différé, à tous les programmes audiovisuels captés et enregistrés via le module *HMS Acquisition*.

Il offre la possibilité d'effectuer des recherches concernant une séquence ou un ensemble de programmes selon les paramètres choisis.

Le module *HMS Médiathèque* est aussi un outil précieux pour le régulateur en matière de production de statistiques sur les programmes ou de réalisation de rapports périodiques concernant, par exemple, le traitement d'une question donnée par les différents services de radio et de télévision.

HMS Etudes :

Afin d'en enrichir les usages par les régulateurs des médias en fonction de leurs besoins propres, la nouvelle version de la solution HMS a été dotée d'un nouveau module : *HMS Etudes*.

Ce dernier répond aux besoins de réalisation d'études spécifiques basées sur le monitoring des programmes audiovisuels. La HACA a en effet souvent recours à l'analyse des contenus diffusés par les services audiovisuels, pour étudier le traitement médiatique consacré à des thématiques en lien avec son mandat : l'équité de genre, la représentation de la diversité, l'expression du pluralisme politique, etc.

Une reconnaissance internationale

La solution logicielle de monitoring des programmes audiovisuels, *Haca Media Solutions* est enregistrée auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale. Elle a fait également l'objet d'un brevet d'invention déposé auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Les instances de régulation des médias d'une douzaine de pays l'ont adoptée.